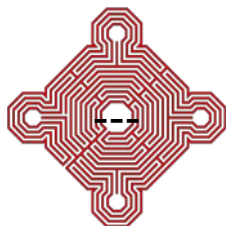




Assemblée générale 2019

Association Les Amis de l'île du Large Saint-Marcouf

MONUMENT



HISTORIQUE

www.ilesaintmarcouf.com



Ordre du jour

- Introduction et modalités de vote
- Assemblée générale extraordinaire
 - *Point retiré de l'ordre du jour*
- Assemblée générale ordinaire
- Rapport moral
 - Rapport financier
 - Perspectives 2019 – 2020
 - Programmation des travaux 2019 (E Grisel / P Berton)
 - Projet de budget 2019
 - Situation institutionnelle et judiciaire (2019)
 - Projet alternatif
 - Réévaluer les contraintes ornithologiques et environnementales (Aliséa)
 - Restaurer l'accessibilité du port (JM Pérignon)
 - Transport et visite du public (C Lhardy)
 - Financement et gestion (C Dromard)



Introduction et modalités de déroulement

- Modalités de déroulement des assemblées générales
- Questions / réponses avant les votes,
- Pas de règle de quorum
- Vote à la majorité simple
- Vote à main levée
- Intégration des pouvoirs lors des votes



Adhérents présents et représentés lors de l'assemblée

	Adhésions	Voix
Adhérents à jour	217	291
Présents	45	62
Représentés	59	84
Total votants AG	104	146



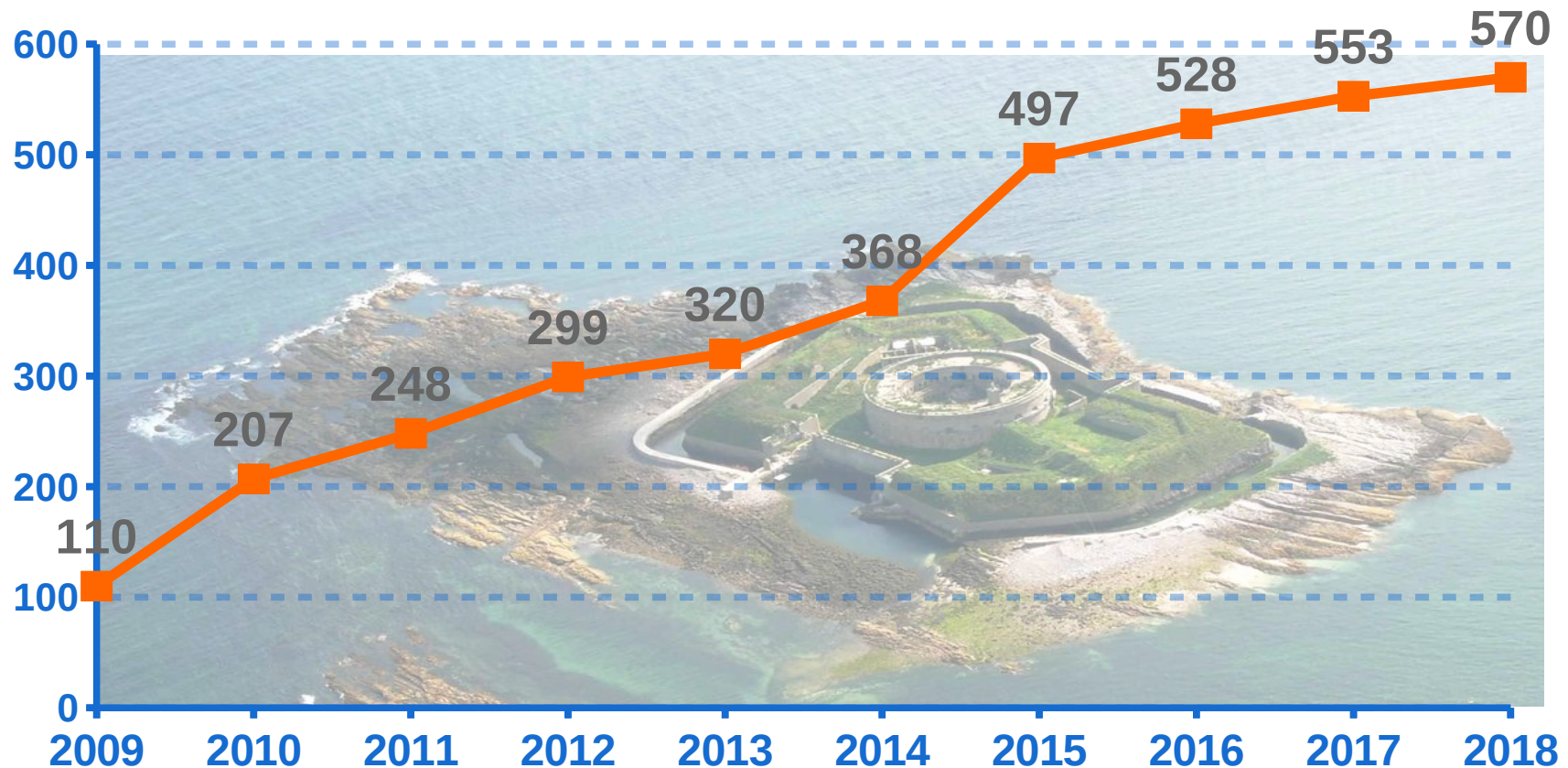


Assemblée générale ordinaire

- État des adhésions,
- Chantiers, programmation, travaux (*Patrice Berton, Édouard Grisel*)
- Situation institutionnelle
- Événements & communication
- Revue de Presse
- Vote pour l'approbation du Rapport Moral

Évolution des adhésions

Evolution du nombre d'adhérents depuis 2009



- 101 nouveaux foyers / 312 renouvellements de foyers (1, 2 ou plus d'adhérents)
- Moyenne : 1,4 adhérents par foyer (50 % d'adhérents individuels)
- Une dizaine de collectivités.

Les chantiers de bénévoles

- 80 bénévoles sur les chantiers,
- Une trentaine de bénévoles à terre pour la logistique
- 6 semaines de chantier
- 340 journées sur l'île



Les chantiers d'insertion et de formation

- 2 semaines de chantier en septembre
 - Mission locale Pôle Emploi de Carentan Saint-Lo,
 - Lycée de Laplace de Caen
- 28 participants
- En 2019 : 2 chantiers mission locale, 1 chantier PJJ, 1 chantier Lycée



Bilan des travaux réalisés en 2018

Colmatage d'une fissure sur le rempart du port

Déblaiement débris du corps de garde

Déplacement de galets

Reprise de la chaussée

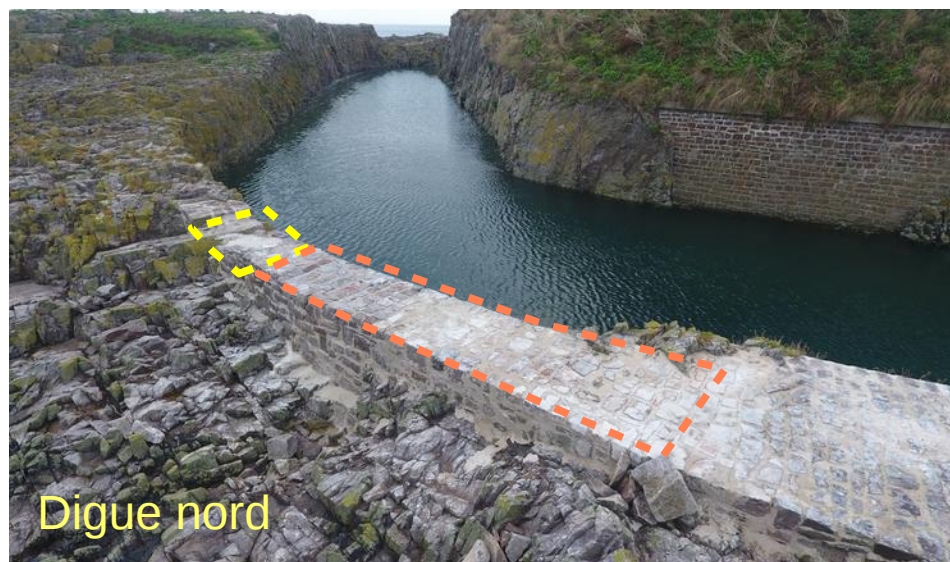
Consolidation de la cale d'échouage

Entretien des joints sur la chaussée et les parement

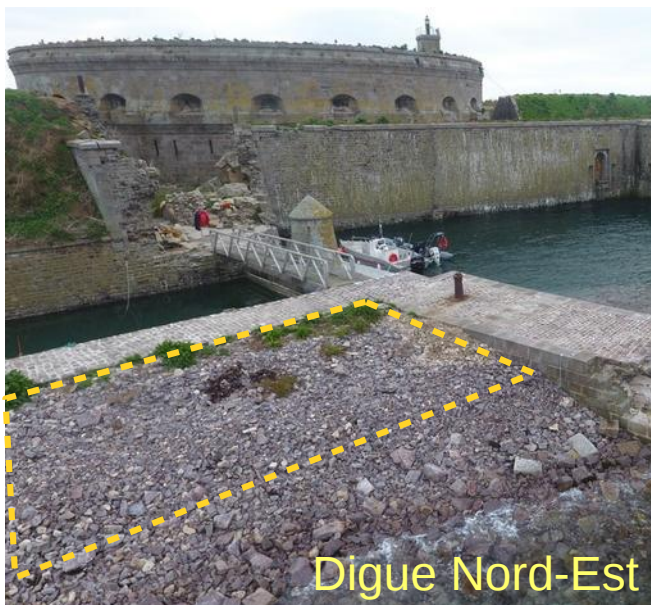
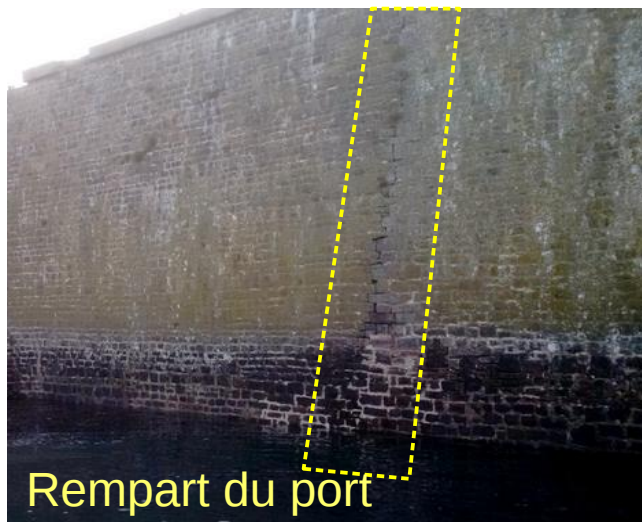


Reprise des joints coté douve

Les travaux 2018



Les travaux 2018



Situation institutionnelle 2018

- Réunions de travail sur l'avenir de l'île avec les élus de la Région, des départements, des communes et intercommunalités riveraines.
- Consultation publique sur le projet d'arrêté de biotope des îles Saint-Marcouf (DREAL)
- Publication du rapport des Inspecteurs Généraux des Patrimoines (Ministère de la Culture)

« L'Association des amis de l'île, dans sa déclaration d'intention de 2015, fait preuve d'un volontarisme, a priori dans le but d'accroître éventuellement sa crédibilité. Son action actuelle, bien calibrée est méritoire. Elle doit être encouragée et poursuivie. Son travail permet de contenir partiellement la ruine et de faire vivre un édifice tout en le protégeant des conséquences d'une déshérence. Ce périmètre réaliste doit être tenu. » (rapport d'inspection du Ministère de la Culture, Septembre 2017)



Événements et communication

- Visites d'élus :
 - 27 août : visite d'Hervé Morin, président de la Région Normandie
 - 8 octobre : visite de l'île et réunion de travail avec des élus locaux (maires, Sénateur, député, président du conseil départemental du Calvados, maires, conseillers régionaux)
- Conférence à Réville
- Participation des vieux gréements du Val de Saire au transport des bénévoles à l'occasion de leur rassemblement nautique annuel
- Participation au Festival de musique de chambre du Val de Saire
- Festival du livre Encres et Ancre de la Hougue
- Fête de la crevette de Grandcamp
- Fête de l'eau de Carentan
- Fête de Ravenoville
- Rencontre des présidents de clubs nautiques
- Exposition Débarquement à la capitainerie du port de Carentan



Revue de presse

• Décembre

- Saint-Marcouf : une proposition sur le biotope (Ouest France, 20 déc 2018)
- « Invitation au voyage » Arte. « Le Cotentin en guerre et contre tous »

• Novembre

- Un rôle essentiel à la préservation de la faune (La presse de la Manche, Corinne Gallier, 30 novembre 2018)
- La consultation prolongée par le Préfet (La Presse de la Manche, Corinne Gallier, 1er novembre 2018)

• Octobre

- L'avenir de l'île du Large Saint-Marcouf en question (La presse de la Manche, Corinne Gallier, 31 octobre 2018)
- Les collectivités pourraient gérer l'île Saint-Marcouf (Ouest France, 29 octobre 2018)
- Manche : l'avenir de l'île du Large est-il compromis ? (La presse de la Manche, Corinne Gallier, 27 octobre 2018)
- Saint-Marcouf : ne pas opposer la protection du fort et celle des oiseaux (La tribune de l'Art, Didier Rykner, 26 octobre 2018)
- La Mission locale, un dispositif global (Ouest France, 5 octobre 2018)
- A Saint-Marcouf, on relève les ruines (La Manche Libre, Camille Evangelista, 4 octobre 2018)

• Septembre

- L'île Saint-Marcouf se prépare à ouvrir au public (Ouest France, Sylvie Roussine, 24 septembre 2018)
- Sur l'île du Large, « un chantier d'insertion hors du commun » (Ouest France, Sylvie Roussine, 24 septembre 2018)
- Un chantier d'insertion (La Manche libre, 13 septembre 2018)
- Sept jeunes sur le chantier de l'île du Large (Ouest France, 13 septembre 2018)

• Août

- L'association DSO met du cœur à l'ouvrage (La Presse de la Manche, 23 août 2018)
- Travaux d'été sur l'île du Large Saint-Marcouf (Ouest France 13 août 2018)
- Découvrir les îles Saint Marcouf avec Flipper II (Ouest France, 2 août 2018)

• Mai

- Il était une fois : Le Sémaphore de Saint-Marcouf (La presse de la Manche, 27 mai 2018)

• Mars

- « Histoire de se balader » France 3 Normandie

Conclusions

- Confirmation des objectifs statutaires de l'association : ouverture au public, restauration, mise en valeur contribution au territoire,
- Fort soutien des élus riverains et du territoire
- Un site emblématique d'une défense et d'une mise en valeur – raisonnée et raisonnable- du patrimoine, aussi bien historique que naturel
- Nécessité d'un projet pour 2019- 2020



Vote des adhérents sur le rapport moral

- Le rapport moral 2018 est adopté à l'unanimité.



Rapport financier : Bilan comptable 2018

Actif	Matériel		
	Investissement brut	44 505,07 €	29 821,50 €
	Amortissements et cessions d'actif	14 683,57 €	
	Stocks		
	Livres et produits dérivés		1 582,98 €
	Comptes Financiers		
	Livret A	60 458,20 €	234 626,89 €
	Compte sur livret	171 860,91 €	
	Compte courant	2 307,78 €	
	Total		266 031,37 €

Passif	Réserves	
	<i>Fonds associatif et réserves</i>	166 138,71 €
	<i>Fonds associatif avec droit de reprise</i>	74 967,94 €
	Factures non parvenues	2 057,93 €
	Résultat	22 866,79 €
	Total	

Comptes de résultats 2018 : recettes

Ressources propres	Produits dérivés	1 324,00 €	4 763,00 €
	Livres et revues	139,00 €	
	Séjour des bénévoles	3 300,00 €	
	Conseil départemental Calvados	10 000,00 €	
	Communes(s)	525,00 €	
Subventions d'exploitation	Fondations	45 000,00 €	56 720,00 €
	Fonds privés divers	150,00 €	
	Subventions d'associations	1 045,00 €	
Autres produits de gestion	Cotisations des adhérents	9 667,00 €	16 212,13 €
	Dons des adhérents	5 705,00 €	
	Produits divers de gestion	840,13 €	
Produits financiers	Interêts Livret A et CSL	845,28 €	845,28 €
Produits de cession		3 500,00 €	3 500,00 €
Total des recettes			82 040,41 €

Compte de résultat 2018 : dépenses

Achats	Achat matériel intendance	500,00 €	14 602,07 €
	Achats matériels	667,79 €	
	Achat et équipement bateaux	764,33 €	
	Fourniture d'entretien, petit équipement	5 290,32 €	
	Fournitures administratives	940,47 €	
	Variation des stocks	817,16 €	
	Travaux entreprise	5 622,00 €	
Services extérieurs	Alimentation et intendance (frais bénévoles)	5 633,43 €	8 684,48 €
	Locations	800,00 €	
	Entretien et réparation de bateaux	1 043,10 €	
	Assurances	1 207,95 €	
Autres services extérieurs	Rémunération intervenants	12 328,23 €	24 591,66 €
	Frais intermédiaires bancaires	48,77 €	
	Publicité, publication, relations publiques	1 768,67 €	
	Transports sur l'île	4 500,81 €	
	Déplacements & missions	2 922,30 €	
	Frais postaux & télécoms	3 022,88 €	
Autres charges de gestion	Cotisations autres associations et organismes	1 327,43 €	11 295,41 €
	Frais bancaires	44,40 €	
	Valeurs comptables des éléments d'actifs cédés	5 760,11 €	
	Dotation aux amortissements	4 163,47 €	
Total des charges			59 173,62 €

Compte de résultat 2018 : synthèse

Recettes	
Ressources propres	4 763 €
Subventions publiques	10 525 €
Subventions privées	46 195 €
Autres produits de gestion	19 712 €
Produits financiers	845 €
Total	82 040 €

Dépenses	
Achats	14 602 €
Services extérieurs	33 276 €
Autres charges de gestion	7 131 €
Dotations aux amortissements	4163 €
Total des charges	59 173 €
Résultat de l'exercice	22 866 €
Total	82 040 €

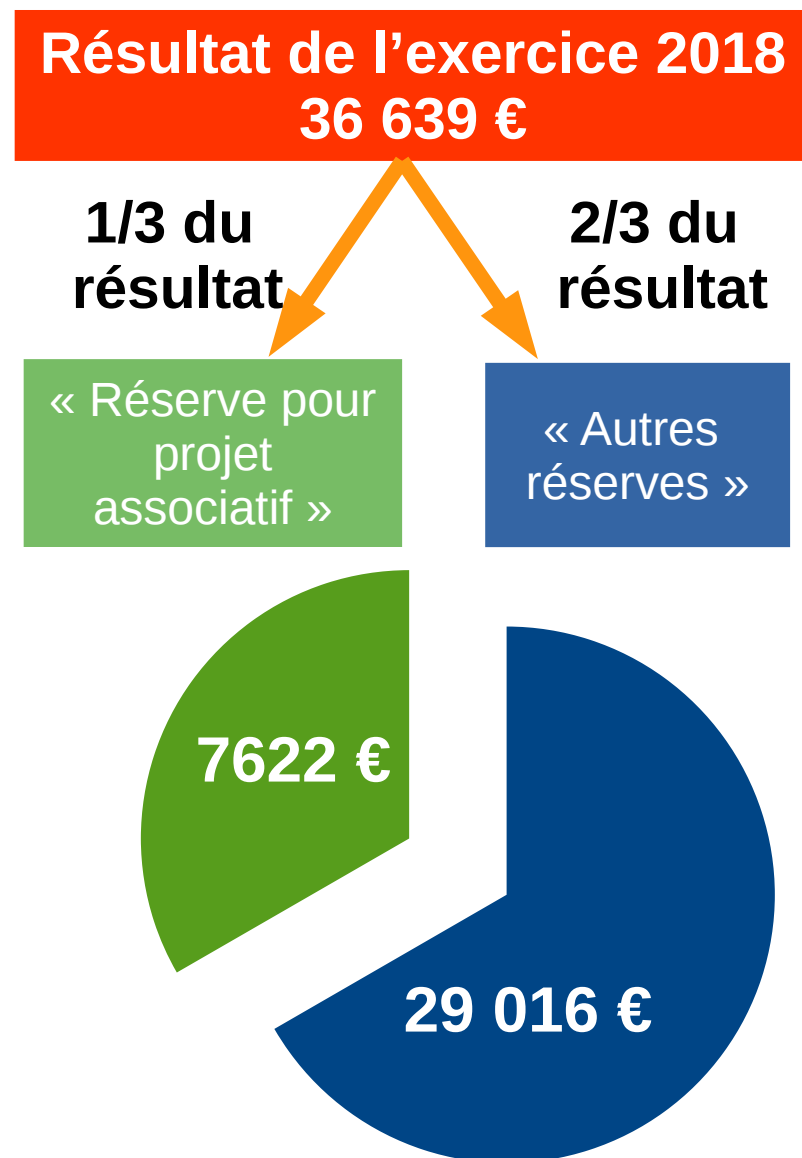
Conclusions

- Une situation financière saine avec 56 % de financements privés.
- Des réserves relativement importantes, dues aux mécènes, aux dons, aux adhésions et au soutien des collectivités, en particulier les départements.
- Une gestion économe grâce à nos bénévoles sur les chantiers, mais aussi ceux de toute la logistique de préparation des travaux, du transport en mer, du suivi administratif et comptable, etc.
- Des réserves nécessaires pour anticiper sur des travaux et des actions à venir, assujetties aux autorisations administratives



Affectations des résultats

- **Résolution sur l'approbation des comptes 2018**
 - L'assemblée générale approuve les comptes de l'exercice 2018 faisant apparaître un bénéfice de 22 866,79 €
- **Résolution sur l'affectation du résultat**
 - L'assemblée générale constate que le résultat économique à affecter s'élève à :
 - Bénéfice de l'exercice : 22 866,79 €
 - Réserve pour projet associatif consommée : 13 772,23 €
 - Soit un montant de 36 639,02 €
 - L'assemblée générale décide d'affecter ce résultat comme suit :
 - Réserve pour projet associatif 1/3 du bénéfice 2018 : 7 622,26 €
 - Autres réserves : 29 016,76 €
 - Soit un montant de 36 639,02 €



Vote du rapport financier et des résolutions

- Le rapport financier 2018 est adopté à l'unanimité.



Les votes ont lieu à main levée



Perspectives 2019-2020

- Budget prévisionnel 2019
- Contexte institutionnel
- Programmation des travaux
- Projet alternatif
 - Réévaluer les contraintes ornithologiques et du biotope
 - Restaurer l'accès d'origine du port
 - Transporter et accueillir des visiteurs
 - Financer et gérer l'île du Large

Projet de budget 2019

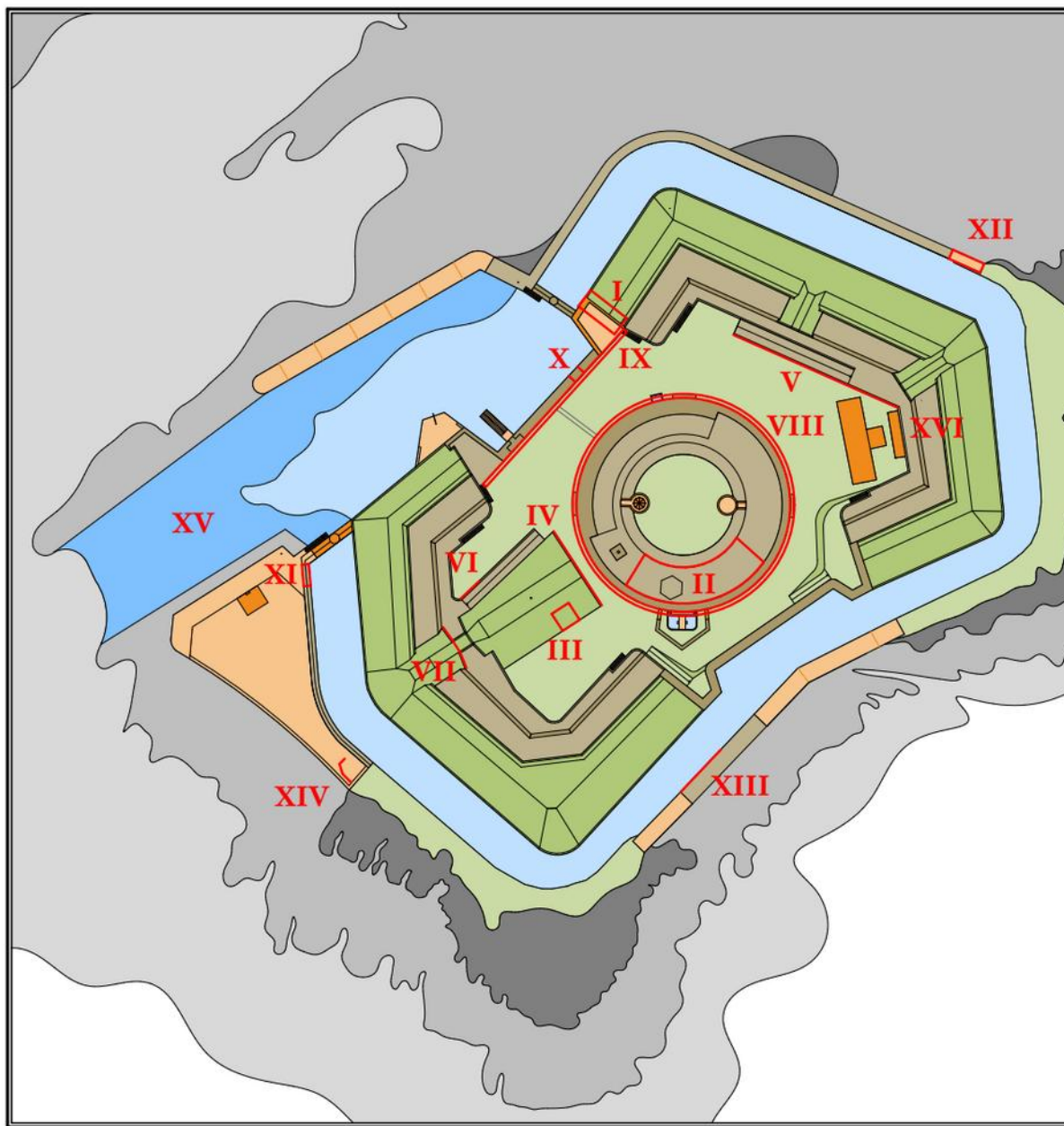
Recettes		Dépenses	
Ressources propres	5 400 €	Achats	44 650 €
Subventions publiques	26 000 €	Services extérieurs	9 900 €
Subventions privées	45 000 €	Autres services extérieurs	35 000 €
Autres produits de gestion	17 800 €	Autres charges de gestion	5 550 €
Produits financiers	900 €		
Total des recettes	95 100 €	Total des charges	95 100 €

- Le projet de budget 2019 est adopté à l'unanimité.



Les votes ont lieu à main levée

La programmation des travaux 2019

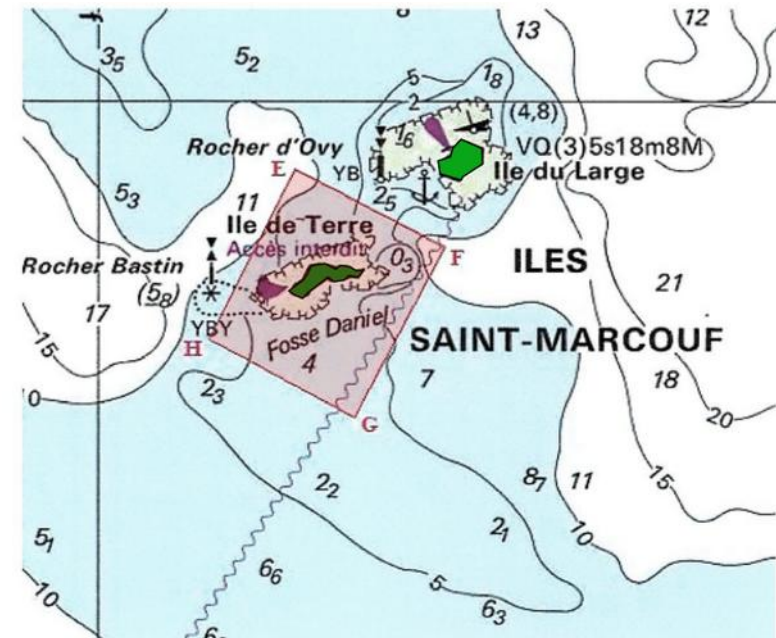


- I** : Sécurisation du corps de garde
- II** : Rejointoiement de la plateforme supérieure
- III** : Essai de retrait de la végétation sur la poudrière
- IV** : Rejointoiement de la rampe à canons Nord
- V** : Rejointoiement de la rampe à canon sud
- VII** : Rejointoiement du couronnement de la poudrière
- VIII** : Rejointoiement du caniveau de la tour
- IX** : Rejointoiement du caniveau du port
- X** : Pose de témoins sur le rempart du port
- XI** : Rejointoiement et consolidation de la contrescarpe de la cognée
- XII** : Rejointoiement de la digue nord
- XIII** : Consolidation du quai de déchargement
- XIV** : Consolidation du quai de déchargement
- XV** : Dégagement du chenal du port

Propositions de travaux non validées par la DRAC

Situation institutionnelle et judiciaire 2019

- Plainte de la DREAL au Tribunal Correctionnel de Cherbourg
- Arrêté préfectoral de biotope des îles Saint-Marcouf et recours de l'association contre l'arrêté de Biotope
- Arrêté de la préfecture maritime instituant un périmètre interdit à la navigation autour de l'île de Terre
- Projet de réaffectation de l'île au Conservatoire du Littoral et/ou au Département de la Manche
- Nécessité d'un projet alternatif





Projet alternatif pour l'île du Large Saint-Marcouf

- Réévaluer les contraintes ornithologiques et environnementales
- Restaurer l'accessibilité du port
- Transporter et accueillir des visiteurs
- Financer et gérer l'île du Large

Intervention de la société Alisea

Poser les conditions pour les travaux et l'accueil du public, à partir d'une analyse de la situation ornithologique et du biotope, sans porter atteinte à l'avifaune et au biotope.

- L'examen des données scientifiques, statistiques et réglementaires se rapportant à la faune et à la flore de l'île du Large n'implique pas une sanctuarisation du site dès lors que les perturbations sont mesurées.
- L'institution d'une période probatoire permettant d'évaluer l'impact des perturbations dues aux activités humaines (chantiers et visites du public), sur l'île du Large par un comité de suivi scientifique et technique est recommandée.
- Le projet de l'association est novateur dans la mesure où il conjugue protection du patrimoine culturel et naturel.



Thierry Corn, biologiste,
enseignant à l'université



Restauration de l'accès d'origine du port



*Intervention de Jean Michel Pérignon,
Conservateur Général Honoraire du
Patrimoine.*

Transporter et accueillir le public

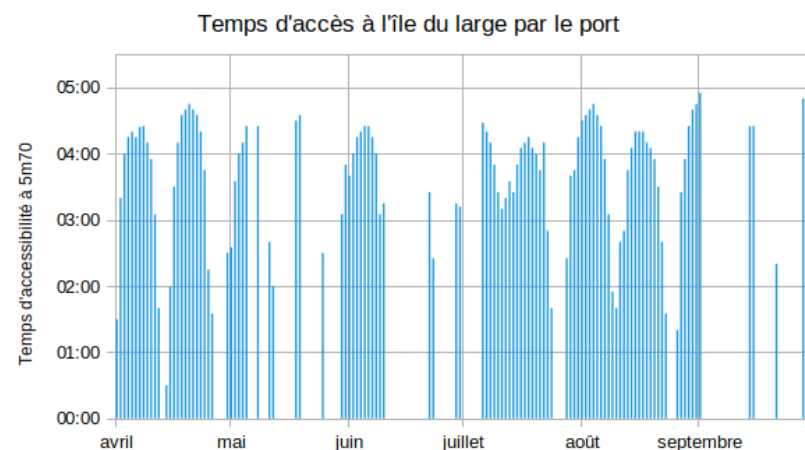
- Calendrier et contraintes
- Estimation de la fréquentation
- Sites d'embarquement
- Conditions de débarquement
- Type d'embarcation
- Approche économique



Estimations et calendrier

Public	Nombre de personnes par jour en saison	Fourchette annuelle basse	Fourchette annuelle haute
Motonautisme	10 à 50	420	2100
Voiliers	5 à 10	210	420
Clubs sportifs et nautiques		150	300
Accueil et visites guidées	20 à 100	840	4200
Groupes constitués		150	450
total		1 770	7 470

- Simulation basée sur 2019
- 115 journées ouvrables sur la période
- 84 journées avec les conditions marée remplies
- 63 rotations estimées avec l'aléa météo



Modalités de transport



Coût cible par passager : à partir de 30 à 40 €

Mise en œuvre des visites



- Thématiques possibles
 - Chantiers
 - Histoire
 - Patrimoine et architecture
 - Nature
 - Activités nautiques
- Mise en œuvre
 - Étapes progressives

Financer et gérer l'île du Large

- Un mode de gestion et de reprise de l'île,
 - une période probatoire et d'observation de 3 ans.
 - un comité de gestion et de suivi élargi avec les différents acteurs concernés
- Un Groupement d'intérêt Public avec les collectivités territoriales, une proposition de reprise.



Projets et sources de financements

- Sans ouverture au public
 - pas de mécénat, peu ou plus de bénévolat,
 - uniquement des financement de l'État,
 - difficile pour les collectivités territoriales.



Une restauration a minima (cristallisation)

- Avec perspective d'ouverture au public
 - cofinancement public de la restauration (État et collectivités territoriales)
 - cofinancement public des aménagements touristiques : collectivités territoriales
 - cofinancement privé : mécénat individuel, mécénat d'entreprise, grandes fondations, financement participatif, (crowdfunding)



Un projet plus ambitieux de sauvegarde et d'animation régionale

Moyens et financements

- Durée de la période probatoire d'observation
 - 1 an de préparation et 2 ans d'application et d'observation
 - Statut de l'association
 - convention (AOT ou similaire) de la même durée que la période
- Budget estimatif : 270 - 310 K€
 - Chantiers bénévoles sur 3 ans : 210 - 225 K€
 - Restauration de la passe d'origine : 20 – 35 K€
 - Comité d'experts et recherche juridique : 20 - 30k€
 - Test bateau navette : 20 - 30 K€
- Financement
 - AAILSM : 150 - 180 K€
 - Collectivités territoriales (CD 50, CD 14, Région, CAC..) : 120 – 140k€

Structure de gestion : un GIP

- Un Groupement d'Intérêt Public (GIP) est une personne morale de droit public chargée de la gestion d'une activité d'intérêt général
- Doté de l'autonomie financière, administrative et juridique, il est constitué par une convention approuvée par l'État et conclue :
 - Soit entre plusieurs personnes morales de droit public
 - Soit entre une ou plusieurs personnes morales de droit public et une ou plusieurs personnes morales de droit privé,
- L'idée d'un GIP s'inscrit dans la perspective tracée par le rapport 2017 de la Direction des Patrimoines : changement de statut de propriété et de gestionnaire, la maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'œuvre de l'île du Large.

Pourquoi recourir à un GIP ?

- Un mode de gestion qui permet à des partenaires publics et privés de mettre en commun des moyens pour réaliser un but spécifique, qui ne pourrait être atteint sans mutualisation des compétences
- Un mode de gestion particulièrement adapté aux projets de développement culturel et touristique
- Permet de concilier les principes fondamentaux applicables aux personnes publiques et la souplesse de gestion des personnes privées



Conclusions : un projet partagé

- L'État n'est pas obligé de rester propriétaire
- L'ouverture au public est possible
- Le cofinancement privé de la restauration et des aménagements est possible, en ouvrant la voie au mécénat
- Ce projet alternatif respecte les textes de protection environnementale et patrimoniale de l'île du Large.



Les adhérents sont invités à approuver les orientations 2019-2020

- Le projet alternatif pour l'île du Large est validé à l'unanimité.





Merci de votre attention

Assemblée générale 2019

